



Compte-rendu marche exploratoire du 03.02.2022 relative au projet de rue aux écoles Saint-Roch

Participant-es :

Karine Barbagli, première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire, Florent Giry, adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers, ainsi que des commerçant-es et des habitant-es du quartier, des représentant-es du Conseil de Quartier, des parents d'élèves et une représentante des parents de la crèche Saint-Roch, des parents et la directrice du groupe scolaire Notre-Dame de Saint-Roch.

Diagnostic des participant-es :

- Communauté scolaire : 400 enfants sont regroupés dans la rue en l'espace de 20 minutes aux heures d'entrée et de sortie de l'école. La directrice du groupe scolaire a par le passé utilisé une sortie de secours située rue Sourdière comme seconde entrée, afin d'éviter les brassages pendant la crise sanitaire. Malheureusement, cette porte n'est pas reconnue académiquement comme entrée d'école (pas sécurisée au regard de la circulation ni de dispositif vigipirate) et Mme la directrice a été contrainte de cesser ce fonctionnement.
- Parents d'élèves : inquiétude en raison d'un nombre important d'axes à traverser pour se rendre à l'école. La traversée de la rue de Rivoli est perçue comme particulièrement difficile en raison d'un grand nombre de vélos ne respectant pas l'arrêt aux passages piétons.
- On constate un problème de vitesse dans la rue, mais pas particulièrement de volume de trafic qui a été très largement réduit par le régime d'accès réglementé à la rue de Rivoli en aval. Cela se ressent à toute heure de la journée mais particulièrement le matin, à l'heure des livraisons : les camions s'arrêtent et bloquent la rue, ce qui crée une certaine tension chez les automobilistes empêchés.
- Les trottoirs sont vécus comme trop étroits. Il n'est par exemple pas possible de passer avec une poussette sur le trottoir de gauche (dans le sens du trafic), qui est pourtant le trottoir le plus emprunté.

- Constat de pratiques dangereuses de certains cyclistes, dans la rue Saint-Roch et dans la rue de Rivoli traversée par de nombreux parents. Certains automobilistes empruntent également la rue.

Propositions des participant.es :

- Installation d'une barrière au niveau du croisement avec la rue d'Argenteuil ou un peu plus bas pour permettre le dépôt minute, qui fermerait la rue aux voitures uniquement sur les temps d'entrée et de sortie de l'école. On note que la crèche a des horaires d'entrée plus étendus que ceux de l'école : néanmoins, cette configuration existe déjà rue de l'Arbre Sec où se côtoient une crèche et une école. Cette proposition semble faire l'unanimité sur le principe, et la communauté scolaire est prête à assurer la gestion de la barrière aux heures des classes.
- La piétonisation complète de la rue a été discutée, mais ne semble pas convaincre les riverains et commerçants, qui craignent le développement des nuisances liées aux terrasses commerciales comme cela a été observé précédemment dans d'autres rues alentour.
- Marquage d'un passage piéton en aval de l'école (vers la crèche) pour faciliter la traversée des élèves.
- Élargissement et égalisation des largeurs de trottoir dans la rue, autant que la réglementation le permet (avec une vigilance pour que cet espace bénéficie aux piétons et pas aux éventuelles étalages commerciaux), ce qui pousserait notamment les véhicules à ralentir.
- Installation de parkings vélos pour éviter le stationnement sauvage de vélos observé faute de places disponibles.
- Passages sécurisés rue de Rivoli, avec la mise en place éventuelle d'un point école sur les horaires de l'école Saint-Roch, en particulier sur l'horaire de sortie de l'école où les enfants vont jouer aux tuileries.
- Souhait d'amélioration esthétique de la rue, par exemple avec de la végétation.